



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNOLOGIQUES
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES TECHNOLOGIQUES DE SOUSSE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET D'APPUI A LA QUALITE



PAQ-Co-construction – Phase de préparation

PROJET : Parcours de Mastère Co-Construct en Métrologie
Industrielle et Contrôle Qualité (MICQ)

Action A3 : Formations autour de

l' « Enseignement de la métrologie et du contrôle qualité »

CONSULTATION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS
RELATIVE À LA FORMATION DE L'EQUIPE DU PROJET MICQ

PRÊT BIRD N° 8590 – TN

TERMES DE REFERENCE

ARTICLE 1 – Objectifs

Pour l'exécution de son projet retenu dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ), l'ISSET de Sousse en association avec l'ISSAT de Sousse et l'ENISo, se propose de former l'équipe du projet « **Parcours de Mastère Co-Construit en Métrologie Industrielle et Contrôle Qualité (MICQ)** ».

L'objectif de cette action porte sur la consolidation des qualifications et des compétences de l'équipe relativement aux fondements et aux pratiques de la métrologie industrielle et au contrôle de la qualité.

ARTICLE 2 – Personnes cible

Les personnes concernées sont des enseignants universitaires, de disciplines diverses (génie mécanique, génie électrique et génie civile) qui disposent déjà de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la métrologie et du contrôle de la qualité. Les formations seront dispensées à un groupe de 12 participants.

ARTICLE 3 – Contenu des formations

Les thèmes de formation envisagés sont:

- Thème 3 : Etalonnage des appareillages de mesure
- Thème 4 : Métrologie tridimensionnelle
- Thème 7 : Métrologie Légale

Réf. & Titre	THÈME 3 : Etalonnage des appareillages de mesure
Contenu :	<p>Expliciter les différentes techniques et mesures en métrologie mécanique.</p> <p>Les différentes méthodes et procédures d'étalonnages et de vérification devront être comprises et établis pour différents instruments et machines de mesure mécaniques.</p> <p>Gestion, suivi et évaluation des instruments de mesure</p>
Réf. & Titre	THÈME 4 : Métrologie tridimensionnelle
Contenu :	<p>Théorie de la Métrologie tridimensionnelle.</p> <p>Utilisation d'une machine de mesure tridimensionnelle.</p> <p>Etablissement d'une gamme de contrôle.</p> <p>Prise en main d'un logiciel de mesure tridimensionnelle.</p>
Réf. & Titre	THÈME 7 : Métrologie Légale
Contenu :	<ul style="list-style-type: none">▪ Présenter et expliquer les différentes lois qui régissent le secteur de la métrologie en Tunisie▪ La métrologie légale à l'internationale

ARTICLE 4 – Conditions d'exécution

Les services demandés dans le cadre de ces formations comportent :

- a) Une formation académique (en langue française) dont l'objectif est de consolider et d'actualiser les connaissances des personnes formées.
- b) Une formation pratique, si nécessaire, qui sera exécutée sur les équipements du département de Génie Mécanique de l'ISSET de Sousse et/ou l'ISSAT de Sousse et/ou l'ENISO.

ARTICLE 5 – Livrables

1. Attestation pour chaque participant
2. Supports écrits de formation : Les points **a** et **b** de l'article 4 doivent faire l'objet de documents de formation spécifiques fournis au démarrage de l'action pour chaque participant
3. Un rapport détaillé sur le déroulement de la formation et les résultats atteints

ARTICLE 6 – Composition du dossier de candidature

Les consultants qui désirent participer au présent appel à candidature, sont invités à constituer un dossier composé des pièces suivantes :

1. Les présents termes de référence dûment paraphés et signés
2. Le curriculum vitae du candidat
3. Tout document (diplôme, certificat, attestation ...) à même d'appuyer la candidature

ARTICLE 7 – Modalités de sélection

Pour le classement des candidatures, le barème de notation suivant sera appliqué :

- | | |
|-------------------------------|---------------|
| 1. Pertinence du CV- Diplômes | 40/100 points |
| 2. Expérience professionnelle | 30/100 points |
| 3. Références en formation | 30/100 points |

Le choix de la candidature se fera sur la base du classement final.

ARTICLE 8 – Contrat

Le candidat sélectionné sera invité à fournir:

- a) Une proposition de programme détaillé de formation en précisant les modalités d'exécution
- b) Une offre financière forfaitaire à montant fixe.

Le programme détaillé de formation, les modalités d'exécution, le montant et les conditions de paiement, seront négociés conformément aux règles de la banque mondiale. Après accord, un contrat sera signé entre les deux parties.

Lu, complété et accepté,

.....

[Signature du consultant]

Date :

Jour/mois/année